



CEA



**Cinquième Conférence des ministres africains chargés
de l'enregistrement des faits d'état civil**
Lusaka, 14-18 octobre 2019

CRMC5/2019/19

**Numérisation de l'enregistrement des faits d'état civil et de
l'établissement des statistiques de l'état civil : vers la mise en
place d'outils des technologies de l'information et de la
communication pour l'enregistrement des faits d'état civil et
l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique**

Thème de la Conférence :

*Des systèmes innovants d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des
statistiques de l'état civil : fondement pour la gestion de l'identité juridique*



APAI-CRVS
Pour que chacun soit visible en Afrique

Décennie du repositionnement
de l'enregistrement des faits
d'état civil et des statistiques
de l'état civil en Afrique
2017-2026

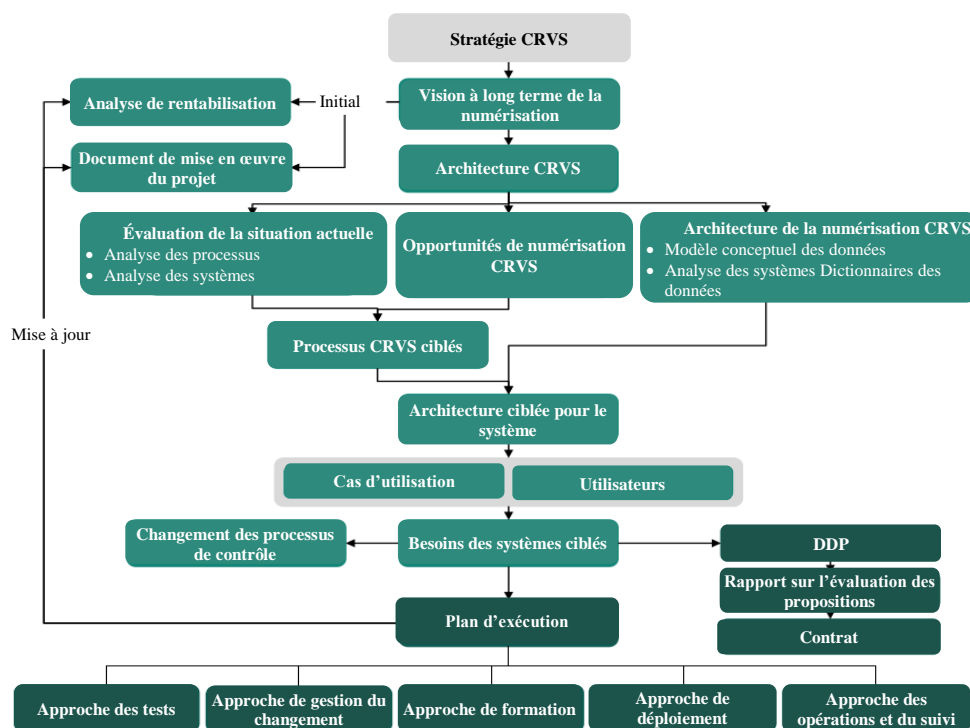
I. Introduction

1. Les technologies de l'information et de la communication recèlent des possibilités pour transformer et améliorer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil (CRVS) et permettre d'en élargir la couverture, d'uniformiser et de rationaliser les processus, de regrouper les données provenant de plusieurs systèmes et de stocker les données à grande échelle et en toute sécurité, et tout de façon économique. Bien utilisées, elles peuvent apporter une contribution significative à la réalisation de l'enregistrement universel des faits d'état civil, à la mise à disposition de la documentation légale nécessaire pour faire valoir l'identité, l'état civil et les droits qui en découlent et à la production de statistiques exactes, complètes et actualisées sur les faits d'état civil.

2. Le Guide de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (figure 1) a été créé par Plan International et d'autres membres du groupe de base du Programme pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique (APAI-CRVS). C'est une ressource en ligne qui donne des lignes directrices à mettre en œuvre par étape pour permettre aux pays de planifier, d'analyser, de concevoir et de mettre en place des systèmes et processus numérisés pour l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil.¹ Il s'agit de répondre au besoin exprimé par les pays africains de développer des systèmes CRVS efficaces, modulables et durables, en utilisant au maximum les investissements consacrés aux technologies de l'Information et de la communication.

Figure 1

Produits du Guide de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil



Note : DDP signifie « demande de propositions ».

¹ Voir www.crvs-dgb.org.

3. L'avènement, il y a plus d'une dizaine d'années, de technologies numériques accessibles a amené les organisations internationales de développement à rechercher de nouvelles façons d'utiliser les outils numériques dans leurs programmes afin d'obtenir de meilleurs résultats. Mais certains programmes numérisés ont échoué, le plus souvent pour des raisons que l'on aurait pu prévoir et éviter. C'est pour cela qu'ont été conçus les Principes pour le développement numérique (figure 2). Il s'agit d'un ensemble de lignes directrices évolutives destinées à aider les responsables du développement numérique à intégrer les meilleures pratiques dans les programmes technologiques.²

Figure 2

Principes pour le développement numérique



4. La Déclaration de Nouakchott issue de la Quatrième Conférence des Ministres africains chargés de l'état civil mentionne à plusieurs reprises la nécessité de numériser l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil :

Accueillant favorablement le début de l'informatisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil, ce qui permettra d'améliorer ces systèmes, grâce à la possibilité d'élargir la couverture de l'enregistrement, d'uniformiser et de rationaliser les procédures d'enregistrement, de regrouper des données provenant de plusieurs systèmes et de stocker les données à grande échelle et en toute sécurité, et de façon économique ;

Encourage les États membres de l'Union africaine à mettre au point des outils communs en matière de technologies de l'information et de la communication pour renforcer l'efficacité des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil sur le continent, des outils reposant sur des normes communes et interopérables avec d'autres systèmes de l'administration, tels que ceux en place dans le domaine de la gestion de la santé et de l'identité ;

Encourage la Commission économique pour l'Afrique, en sa qualité de secrétariat du Programme pour l'amélioration accélérée d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique, à jouer un rôle moteur dans la mise au point d'outils communs en matière de technologies de l'information et de la communication pour renforcer l'efficacité des systèmes d'enregistrement des faits d'état

² Voir www.digitalprinciples.org.

civil et de statistiques de l'état civil partout en Afrique, tout en veillant à adopter les normes les plus élevées en matière de protection des données et de préservation du caractère confidentiel des données personnelles, afin de promouvoir l'interopérabilité entre les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et la gestion de la santé et de l'identité et d'avoir la souplesse requise pour répondre aux besoins de tous les pays d'Afrique.

5. OpenCRVS est un logiciel qui a été conçu par Plan International et Jembi Health Systems en soutien au Programme pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique et directement en réponse à la demande des Ministres africains d'outils communs pour appuyer de manière efficace l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil sur le continent.³ C'est un logiciel gratuit offert pour surmonter les défis que posent les solutions CRVS locales et commerciales. Dès l'abord, OpenCRVS a été conçu comme un outil numérique public qui est :

- Gratuit, sans frais de licence ni lien aux vendeurs du logiciel ;
- Sécurisé à l'aide des meilleures caractéristiques de sécurisation ;
- Pleinement interopérable avec les autres systèmes des administrations publiques ;
- Ouvert aux données permettant de prendre rapidement des décisions ;
- Basé sur les normes internationales CRVS ;
- Facile à configurer et à déployer dans tous les contextes nationaux ;
- Fondé sur le respect des droits et la possibilité donnée à tous de faire valoir leurs droits humains fondamentaux ;
- Convivial, mis au point par et pour les personnes qui l'utilisent ;
- Accessible et inclusif, permettant d'élargir la couverture de l'enregistrement aux zones reculées et marginalisées.

II. Questions à examiner

6. Créer, adopter et maintenir un outil commun de technologies de l'information et de la communication pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Afrique pourrait offrir de nombreux avantages, mais pour le moment, on ne sait pas trop ce qui est attendu d'un tel outil, tant du point de vue de ses caractéristiques que de la façon dont il devrait être maintenu.

³ Voir www.opencrvs.org.

Que pourrait-on attendre d'un outil commun de technologies de l'information et de la communication pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Afrique ?

1. Votre pays est-il prêt à utiliser un outil commun de technologies de l'information et de la communication pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil tel que OpenCRVS ? Si vous disposez déjà d'un système CRVS numérisé, aurait-il besoin d'être remplacé par une solution plus efficace ?
2. Quelles seraient les caractéristiques requises dans OpenCRVS pour en faire un outil commun de technologies de l'information et de la communication utile à l'Afrique ?
3. Quelles seraient les exigences des utilisateurs de OpenCRVS ? Comment pensez-vous qu'ils pourraient se servir de cette solution ?
4. Estimez-vous avoir suffisamment de ressources en technologies de l'information pour configurer, déployer et maintenir un système tel que OpenCRVS ?
5. Les pays seraient-ils intéressés par une solution pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil axée sur l'informatique en nuage hébergée hors de leur territoire (si elle s'avérait moins coûteuse, mieux sécurisée et plus performante) ou les données doivent-elles toujours être conservées dans le pays ?

Quels sont les aspects pratiques de l'adoption d'un outil commun de technologies de l'information et de la communication pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Afrique ?

1. Que faudrait-il faire pour que OpenCRVS soit un outil commun de technologies de l'information et de la communication pour l'Afrique ? Documentation, mise en œuvre de référence, formation ?
 2. Combien de pays devraient-ils l'utiliser pour en faire un outil commun ?
 3. Apporteriez-vous une contribution financière au maintien et au soutien d'un outil centralisé de technologies de l'information et de la communication pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Afrique ?
-